

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 mars 2025 à 18h30 – Mairie

Nombre de Conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **11+1 à 18h40**

Votants : **15**

Présents : Perrodin Gérard, Bouniol Jean-Louis, Patrick Fournier, Kardoud Leïla, Michel Viallefont, Thebault Alain (18h40), Tixier Nathalie, Reveret Carine, Vanparys-Rotondi Julie, Diane Le Chapelain, Laurent Raby

Absents avec procuration : Myriam Covre (donne pouvoir à Julie Vanparys Rotondi), Jean-Michel Engelbert (donne pouvoir à Laurent Raby), Tiphaine Delorme (donne pouvoir à Nathalie Tixier)

Absents :

Secrétaire Laurent Raby et Séverine Duchamp secrétaire auxiliaire.

Le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal débute à 18h30 :

Patrick Germain présente l'événement « Journée Caisses à Savon », organisé par le Comité des Fêtes et prévu pour le 1er juin dans le village.

L'événement comprendra des animations pour petits et grands, une buvette et un point de restauration. L'objectif est de créer un moment de partage et de dynamiser la vie du village autour d'une activité originale et festive.

Le conseil municipal salue l'initiative du Comité des Fêtes et apporte son soutien à l'organisation de cette journée.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12/02/2025 est signé par le Maire et le secrétaire Laurent Raby sans remarques particulières.

BUDGET

Sujet 1 – Approbation du compte administratif 2024 de la commune – Délibération 6

Le Maire donne lecture du compte administratif 2024.

Compte administratif de la Commune :

❖ Le compte administratif de fonctionnement de la commune se traduit par 941 040.55€ en recettes et 796 125.60 € en dépenses.

❖ Le compte administratif de l'investissement de la commune se traduit par 93 731.24 € en recettes et 559 784.44 € en dépenses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le Compte Administratif de la Commune.

Décision :

Pour : 15 Covre Myriam (Pouvoir à Julie Vanparys Rotondi), Jean-Michel Engelbert (pouvoir à Laurent Raby), Tiphaine Delorme (pouvoir à Nathalie Tixier)

Abstention : 0

Contre : 0

Sujet 2 – Approbation du compte administratif 2024 de l'assainissement – Délibération 7

Le Maire donne lecture du compte administratif 2024 de l'assainissement.

Compte administratif de l'Assainissement :

❖ Le compte administratif de fonctionnement de l'assainissement se traduit par 63 039.64 € en recettes et 74 892.68€ en dépenses.

❖ Le compte administratif de l'investissement de l'assainissement se traduit par 22 876.00 € en recettes et 13 563.00 € en dépenses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le Compte Administratif de l'Assainissement.

Décision :

Pour : 15 Covre Myriam (Pouvoir à Julie Vanparys Rotondi), Jean-Michel Engelbert (pouvoir à Laurent Raby), Tiphaine Delorme (pouvoir à Nathalie Tixier)

Abstention : 0

Contre : 0

Sujet 3 – Vote des taux du foncier pour 2025 – Délibération 8

Le Maire rappelle que les ressources fiscales constituent une part importante du budget communal. Chaque année, les taux d'imposition doivent être soumis au vote du conseil municipal.

Étant donné que les taux ont déjà été revalorisés en 2024, le Maire propose de ne pas procéder à une augmentation pour l'année 2025.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Décision :

Pour : 15 Covre Myriam (Pouvoir à Julie Vanparys Rotondi), Jean-Michel Engelbert (pouvoir à Laurent Raby), Tiphaine Delorme (pouvoir à Nathalie Tixier)

Abstention : 0

Contre : 0

URBANISME

DIA BE 155
3 chemin de Tallende
DIA BD 113
11 rue Paul Gaubin
DIA BD 467
1 Place Philippe Docher

Pas de Prémption

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h30.

*_*_*_*_*_*

Le Maire,

Gérard PERRODIN



Le Secrétaire de séance,

Laurent RABY

